



Mouvement des Entreprises de la Nouvelle Economie

Faire de la France le 1er pays bio d'Europe pour accompagner la transformation de notre modèle productif et de consommation

L'agriculture et l'alimentation se situent au cœur des enjeux de notre société : création d'une valeur ajoutée distribuée équitablement entre acteurs économiques, réciprocité entre territoires urbains et ruraux, transition écologique des modèles productifs, réponse aux attentes sociales pour une meilleure alimentation et santé etc.

Ces thématiques posent la question d'une autre manière de produire, transformer et consommer pour notre pays. Dans le cadre d'un marché ouvert et mondialisé, notre économie agro-alimentaire doit s'adapter et privilégier ses atouts et ses réussites dans une démarche permanente de progrès impliquant toutes les agricultures.

Une des stratégies pour y arriver est celle mise en œuvre par la filière de l'agriculture biologique. C'est celle de la différenciation par la qualité des conditions de production et de transformation, de l'équité des conditions de commercialisation, avec au final une reconnaissance des services environnementaux et sociaux rendus à la collectivité par les producteurs.

En tant que démarche de progrès, la filière de l'agriculture biologique doit être encouragée et soutenue par les pouvoirs publics dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation et au-delà.

Corinne Lepage & Myriam Maestroni
Présidentes du Mouvement des Entreprises de la Nouvelle Economie



Mouvement des Entreprises de la Nouvelle Economie

Les filières biologiques : un modèle de création de valeur en plein développement

Les filières biologiques affichent depuis plusieurs années une croissance soutenue de +20% par an en chiffre d'affaires, représentant un marché de près de sept milliards d'euros. Ce succès démontre que les consommateurs sont aujourd'hui prêts à faire le choix des produits qui leur apportent une garantie de qualité et issus de modèles agricoles ayant des impacts positifs sur l'environnement.

Les filières bio en plein développement s'inscrivent dans la demande de transparence, de proximité, ainsi que de rémunération équitable pour les agriculteurs. Elles offrent des débouchés stratégiques pour les entreprises agroalimentaires implantées dans nos territoires, en créant des dizaines de milliers d'emplois non délocalisables.

Selon les derniers chiffres de l'Agence bio, l'activité biologique (production, transformation et distribution) a concerné en 2016 près de 118 000 emplois directs, avec une croissance annuelle moyenne de 8,4% par an depuis 4 ans.

PROPOSITIONS DU MENE

1 Favoriser l'alimentation bio dans la restauration collective dans la logique du "mieux manger, mieux consommer"

- Atteindre 30% de produits de l'agriculture biologique dans la restauration collective en 2020. A date, seulement 3,2% des volumes de produits achetés sont issus de l'agriculture biologique.
- Interdiction de mise à la consommation dans la restauration collective de produits contenant des OGM et des pesticides chimiques de synthèse interdits sur le territoire de l'Union européenne.



2 Créer une politique d'incitation à l'installation de paysans en agriculture biologique

- Mettre en place de **prêts à taux zéro pour les exploitants faisant le choix de l'agriculture biologique.**
- **Régler en urgence les problèmes de retard** dans le versement des aides aux agriculteurs bio
- **S'appuyer sur la réforme de la PAC** pour financer à hauteur de 350 millions d'euros / an les aides aux agriculteurs bio pour garantir le doublement de la SAU d'ici 2020.

La France est aujourd'hui le premier pays en termes de surface agricole utile au sein de l'Union européenne avec 28 millions d'hectares, mais seulement le troisième en agriculture biologique avec 1,54 million d'hectares (derrière l'Espagne et l'Italie).

Face à une baisse constante et significative du nombre de paysans (17000 cessent leur activité chaque année), il est essentiel : de mener à bien une politique de relance de l'attractivité des métiers agricoles par le biais du développement de la bio, et de soutenir la création d'exploitations et le soutien aux PME du secteur.

La logique voudrait que la France devienne le premier pays bio de l'UE !

3 Accompagner le développement des filières bio

D'un montant de 5 milliards d'euros sur 5 ans, le fonds de transformation de l'agriculture doit permettre de moderniser les exploitations et de soutenir les exploitations ayant un impact positif sur l'environnement et le bien-être animal.

Nous proposons de **flécher une partie de ces fonds vers les filières bio** qui sont pionnières et exemplaires à la fois sur les questions environnementales et de bien-être animal.

Par ailleurs, la bio préfigure la transition d'une économie agricole linéaire, largement dépendante de ressources fossiles (engrais, pesticides de synthèses), vers des modèles circulaires plus durables. Les pouvoirs publics doivent accompagner cette transition en soutenant les filières bio.

L'actuel Fonds Avenir bio qui ne dispose que de 4 millions d'euros par an et ne permet pas de répondre aux besoins de développement de la bio doit être renforcé.